

En bref, les actus de La Fourche, Indeed et de l'ACPR

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : La Fourche, Indeed et l'ACPR.

Temps de lecture : minute

15 janvier 2021

La Fourche affiche l'éco-score sur ses produits

L'e-marchand La Fourche, spécialiste du bio et de la consommation "positive", a adopté le nouvel éco-score. Cet indicateur, première méthodologie d'affichage environnemental en France, sera indiqué sur l'ensemble des produits alimentaires disponibles sur sa boutique en ligne. Si cela n'est pour l'heure pas obligatoire pour un distributeur de l'afficher, celui-ci témoigne de son engagement contre le dérèglement climatique. Par ce choix, la startup affirme espérer *"des répercussions importantes au sein de l'industrie agroalimentaire et sur nos pratiques de consommation"* en donnant *"aux décideurs tous les arguments pour choisir cette méthodologie au détriment de celles poussées par des lobbies foncièrement opposés à un affichage environnemental"*. La Fourche affichait, depuis 2019, un "score carbone" qui lui était propre en guise de transparence. L'expérimentation de l'éco-score, lancée par le ministère de la Transition écologique et coordonnée par l'ADEME et l'INRAE, est aussi suivie par Marmiton ou encore Yuka.

1 Français sur 2 envisagerait une reconversion professionnelle

La ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Élisabeth Borne, planche sur un dispositif favorisant la reconversion des actifs. Selon une étude menée par Indeed, la crise sanitaire aurait "*profondément impacté le regard que les Français portent sur leur vie professionnelle, son utilité et ses perspectives d'avenir*". 44 % d'entre eux projettent ainsi de se former à de nouvelles compétences. Les actifs des secteurs en difficulté, tels que les commerces, l'hébergement, la restauration ou la culture (56 %) et les moins de 35 ans (55 %) sont les plus nombreux. Les Français anticipent aussi des remous, dont le fait de devoir accepter des postes alimentaires (65 %), changer temporairement de profession (62 %), rester plusieurs mois sans emploi (44 %) ou même changer définitivement de profession (58 %). Ils font aussi état d'aspirations exigeantes, souhaitant une meilleure rémunération (83 %), davantage d'autonomie (83 %), de sens (79 %) et de valorisation (76 %). Un Français sur deux juge ainsi la période propice à la réflexion sur de nouveaux projets professionnels... même si peu se disent prêts à sauter pas (33 %).

L'ACPR a identifié 1 081 acteurs frauduleux en 2020

Le régulateur français des banques et des assurances a répertorié 1 081 sites ou entités "*proposant, en France, des crédits, des livrets d'épargne, des services de paiement ou des contrats d'assurance sans y être autorisés*" en 2020. Ce superviseur, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), invite d'autant plus le public à la méfiance que "*plus de 40 %*" des offres frauduleuses "*usurpent l'identité d'un établissement ou d'un intermédiaire financier dûment autorisé à commercialiser de tels produits*". Cette liste noire répertoriant les escrocs est disponible sur le site de l'ACPR, mais le régulateur rappelle qu'elle n'est pas exhaustive

"car de nouveaux sites non autorisés apparaissent régulièrement sur Internet". L'institution encourage à consulter le registre Regafi, les listes des organismes d'assurances agréées en France et le site de l'Orias pour s'assurer qu'un interlocuteur est autorisé à commercialiser des produits bancaires ou des assurances.

Article écrit par Arthur Le Denn